

## **UN VRAI EMPLOI, UN VRAI SALAIRE**

La baisse du chômage dont se prévaut le gouvernement est un tour de passe-passe statistique puisque les chiffres officiels du chômage diminuent alors que le nombre de salariés disposant d'un emploi n'augmente pas. Le chômage reste un chômage de masse.

Les mesures de la fameuse loi de « cohésion sociale » de J.L. Borloo qui prétendent résorber le chômage ne sont qu'un leurre, destiné à progressivement liquider le régime d'assurance chômage et à remodeler le monde du travail.

Les maisons de l'emploi (réelles ou virtuelles), ne sont en réalité que la mise en place des dossiers uniques, qui permettent aux Assedic, ANPE, DDTE, administrations et organismes privés de placement, de pouvoir partager et croiser des informations personnelles concernant le demandeur d'emploi. Le but recherché est de faire pression par des contrôles mensuels, des participations à des stages plus ou moins bidons et des obligations de résultat. En effet un chômeur doit accepter n'importe quel contrat, même si celui-ci n'a rien à voir avec l'emploi recherché, sous peine de voir ses allocations diminuées voir supprimées.

La privatisation partielle du système de placement précarise le travail des agents ANPE qui sont soumis également à des obligations de résultats, les éloignant du rôle premier de conseil et d'un suivi personnalisé de qualité. Au profit de tout un tas d'organismes de formation, de conseil privés ou associatifs, nouveau business du placement, dont le service n'aboutit ni à des formations qualifiantes, ni à un réel reclassement.

Mais la loi Borloo, c'est aussi une foule de contrats précaires, sans aucune perspective d'avenir, une main d'œuvre à pas cher, en temps partiels imposés, qui permettent aux employeurs publics comme privés de ne plus payer de charges patronales et salariales. Les différentes formes de contrats précaires doivent être supprimées. Ils doivent être requalifiés en CDI afin de garantir pour tout salarié un emploi stable, à temps plein.

Dans le même temps l'UNEDIC sous la pression du MEDEF, réduit la durée d'indemnisation ASSEDIC.

Enfin ces mesures combinées avec une politique de précarisation du travail forment une arme efficace au Medef et aux gouvernements libéraux pour parvenir à une société capitaliste.

### **Droit à un emploi stable**

Même si le CDI stable (hors CNE !) reste encore largement prédominant, tous les processus à l'œuvre concourent à renforcer la précarité et le maintien d'un chômage de haut niveau. Les emplois sont clairement devenus des variables d'ajustement pour les profits et aucun gouvernement récent ne s'est réellement opposé au droit régalién de l'employeur de licenciement.

L'intérim concernait 250 000 travailleurs en 1990, 650 000 aujourd'hui. On estime le nombre de chômeurs et de précaires entre 8 et 12 millions. Les luttes des dernières années et les réflexions des syndicats ont mis au cœur l'exigence du droit

à l'emploi, la remise en cause du droit de licenciement, particulièrement scandaleux lorsqu'il concerne des entreprises largement profitables qui recourent à des licenciements pour convenance boursière.

Nous pensons qu'il faut clairement inverser la logique, en ne posant pas l'emploi comme une possibilité économique, mais comme un droit social. Cela impose de mettre la précarité hors la loi, mettre hors la loi tous ces emplois qui ne permettent pas de vivre de son salaire.

Le CDI stable et à temps plein comme unique contrat de travail. Le temps partiel ne peut être choisi que s'il n'est pas imposé à l'embauche et si le retour à temps plein peut être un choix automatique du salarié ( de la salariée, dans l'essentiel des cas).

### **En finir avec la pauvreté**

#### **Avec le chômage de masse s'est développée une pauvreté de masse.**

En France 10% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Plus d'un million de salariés disposent d'un revenu inférieur à 650 euros par mois et un salarié sur deux gagne moins de 1400 euros par mois

Pour ceux qui souffrent du chômage, la situation est catastrophique : seuls 48% d'entre eux sont indemnisés par le régime d'assurance chômage. Pour les autres il faut vivre avec les minima sociaux ou plutôt survivre avec 440 euros pour une personne seule au RMI, 610 pour un adulte Handicapé, et 621 en minimum vieillesse. La nourriture, l'essence, les loyers augmentent, les salaires stagnent, alors comment vivre correctement avec moins de 1500 euros net par mois ?

Personne ne peut vivre en dessous du seuil du SMIC. L'absence d'emploi est la responsabilité pleine et entière du patronat.

Ce ne sont pas les moyens qui manquent : en 25 ans la part des salaires dans les richesses créées a baissé de 10%, cela représente près de 170 milliards d'euros qui sont passées annuellement des poches des salariés à celle des patrons ! En reprenant 170 milliards sur les profits, on pourrait : augmenter de 300 euros net tous les salaires et imposer qu'aucun revenu (salaires, minima sociaux, retraites...) ne soit inférieur à 1500 euros net.

Enfin il faut en finir avec la stigmatisation des chômeurs version Royal ou Sarkozy.

Pour l'une il faudrait rétablir la règle du « donnant-donnant », pas d'assistantat mais des droits et des devoirs, belle manière encore une fois de culpabiliser les chômeurs et de diviser les travailleurs (avec ou sans-emploi)

Pour l'autre, les titulaires d'un minimum social devraient avoir une activité d'intérêt général, nous sommes là carrément dans la criminalisation. Les chômeurs relèvent du pénal selon Mr Sarkozy.

Ces raisonnements sont primaires et indignes mais ce sont de derniers recours pour des candidats qui ont participé à des gouvernements qui ont tendu à une telle situation de dégradation du monde du travail. Diviser pour mieux régner est leur principe. Le nôtre c'est : nos vies valent mieux que leurs profits !